

23 mars 2023

Situation mensuelle monétaire de la Banque de France – Février 2023 (a)

(encours fin de mois en milliards d'euros)

	Déc. 19	Déc. 20	Déc. 21	Fév. 22	Déc. 22	Fév. 23
Actif						
France métropolitaine	663,8	1 179,4	1 429,3	1 468,1	1 311,0	1 316,8
Crédits	129,0	435,4	515,7	530,7	354,0	357,4
IFM	128,9	435,3	515,5	530,5	353,7	357,1
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3
Titres de créances détenus	517,5	723,6	896,3	920,8	940,6	943,0
IFM (b)	62,6	71,6	79,3	80,2	81,8	81,8
Administrations publiques	394,4	550,1	703,2	723,0	734,0	735,9
Autres secteurs	60,5	101,9	113,7	117,6	124,8	125,3
Actions et parts d'OPC (b)	17,3	20,4	17,4	16,7	16,4	16,4
Autres pays de la zone euro	128,6	176,7	149,1	121,7	120,6	113,7
Reste du monde	139,5	155,4	197,5	174,0	183,2	147,0
Avoirs en or	106,1	120,9	126,1	133,7	133,7	133,5
Non ventilé par zone géographique (c)	109,6	112,8	140,7	139,3	140,9	133,7
Total	1 147,5	1 745,2	2 042,8	2 036,8	1 889,4	1 844,8
Passif						
Dépôts – France métropolitaine	565,4	1 107,4	1 316,5	1 294,3	1 195,5	1 178,7
IFM	532,3	981,0	1 185,9	1 155,4	1 114,6	1 100,8
Administrations publiques	32,4	125,5	129,2	137,8	79,6	76,2
Autres secteurs	0,7	0,8	1,4	1,1	1,3	1,7
Dépôts – Autres pays de la zone euro	16,0	12,9	18,2	63,1	22,3	19,5
Dépôts – Reste du monde	146,0	171,0	195,2	157,7	132,5	122,8
Non ventilé par zone géographique	420,1	453,9	512,9	521,7	539,2	523,8
Billets et pièces en circulation (d)	246,4	273,3	294,1	294,8	299,5	293,5
dont pièces	3,7	3,8	3,9	3,9	4,1	4,1
Titres de créance émis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Capital, réserves et comptes de réévaluation	147,1	155,9	167,2	173,7	176,0	171,3
Autres	26,6	24,7	51,6	53,3	63,7	59,0
Total	1 147,5	1 745,2	2 042,8	2 036,8	1 889,4	1 844,8

(a) Ces statistiques, établies dans le cadre de l'élaboration du bilan des institutions financières monétaires (règlement BCE/2021/2), font apparaître, avec le bilan comptable annuel, des différences de présentation et de périmètre. Ainsi, bien que les pièces en circulation ne constituent pas un élément du passif des IFM de l'Union monétaire, mais un élément du passif des administrations publiques, leur montant est inclus dans les agrégats monétaires et doit figurer dans le poste "billets et pièces en circulation". La contrepartie de cet élément du passif est une créance sur le Trésor, incluse dans les "autres actifs" (ici sous la rubrique "Non ventilé par zone géographique").

Le total du bilan comptable à fin 2021 rendu public en mars 2022 (2 036,9 mds) peut être obtenu en déduisant du total de la situation mensuelle monétaire à fin décembre 2021 (2 042,8 mds) : les pièces (3,9 mds) ainsi que les éléments liés au décalage comptable entre la situation établie dans les premiers jours de janvier 2022 et le bilan comptable, qui intègre les écritures d'arrêté (2 mds).

(b) À compter d'octobre 2019, des titres auparavant englobés pour près de 17 mds sous la rubrique "Titres de créances \ IFM" ont été reclassés dans nos statistiques en "Actions et parts d'Organismes de Placements Collectifs".

(c) Y compris l'ajustement lié au mode de comptabilisation des billets en euro au passif du bilan de la Banque de France depuis janvier 2002.

(d) Depuis janvier 2002, les billets en circulation font l'objet d'un traitement statistique qui prend en compte les conventions comptables adoptées au niveau de la zone euro. Les billets en euros en circulation sont émis légalement à hauteur de 8 % par la Banque centrale européenne, le solde étant réparti entre les différents pays de la zone au prorata de la part détenue par chaque banque centrale nationale dans le capital de la BCE.

Source : Banque de France

